

INSCRIPTIONS

Adresser votre courrier à Class Open et joindre 6 timbres au tarif en vigueur. Remplir une fiche individuelle par enfant et une fiche financière par famille accompagnées d'un acompte de : 200 Euros par enfant.

Solde à verser 1 mois avant le départ.

· Confirmation des inscriptions

Une fois le dossier enregistré, la famille reçoit par courrier : un accusé d'inscription, la facturation et les informations concernant les documents à télécharger sur notre site.

· Clôture des inscriptions

La veille, pour ceux arrivant au centre par leurs propres moyens.

Un mois avant le départ pour les jeunes partant avec le groupe Class Open.

Passé ce délai, si vous souhaitez que votre enfant voyage avec le groupe, il vous faudra éventuellement lui acheter son billet de transport.

· Prix

Tout compris au départ de Paris : transport aller-retour, pension complète, assurance, location du matériel, encadrement spécialisé, activités annexes, culturelles et/ou de loisirs...

Dans le cas d'un séjour sans transport, déduire 80 Euros sur le montant du séjour. Pour les cas particuliers, nous contacter.

· Adhésion/Cotisation

8 Euros par famille pour la période allant de septembre 2021 à août 2022.

· Réductions aux familles

Inscription de plusieurs enfants ou d'un enfant dans plusieurs séjours :

31 Euros pour le deuxième enfant ou deuxième séjour

46 Euros pour le troisième enfant ou troisième séjour.

20 Euros pour celui qui vient au ski avec son propre matériel (chaussures, ski, bâtons)

· Aides aux vacances

Les séjours de Class Open sont déclarés comme ACM (Accueil Collectif de Mineurs) à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne sous le numéro d'agrément : 91 J 331.

A ce titre, ils donnent droit aux prestations sociales d'aide aux vacances versées par de nombreux organismes. La liste ci-après n'est pas exhaustive : Caisses : d'Allocations Familiales, de Mutualité Sociale Agricole, Comités d'Entreprises, Services Sociaux, etc. Se renseigner auprès de ces organismes. Toute demande d'attestation doit être faite par écrit à Class Open.

· Chèques vacances – Bons vacances

Class Open est agréée par l'ANCV pour recevoir les chèques vacances.

Pour les bons CAF, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur caisse pour connaître l'aide financière qui peut leur être accordée.

Ils ne peuvent pas servir au règlement des frais d'inscription. Le remboursement éventuel du trop perçu ne pourra intervenir qu'après le versement, à notre compte, du paiement des bons par la caisse concernée.

Les bons et les chèques vacances, les demandes d'attestations d'inscription ou de présence doivent être, dans tous les cas, envoyés au secrétariat de Class Open.

· Annulations

1 - par Class Open.

Nous nous réservons le droit de fermer un séjour qui ne réunit pas un nombre suffisant de participants. Cette annulation ne pourra intervenir moins de quinze jours avant le début de celui-ci.

Une solution de remplacement sera proposée : si elle ne convient pas, les sommes versées seront intégralement remboursées.

2 - par la famille.

Quelles que soient la date et les raisons de l'annulation, 50 % de l'acompte versé pour le séjour reste acquis à Class Open. Si l'annulation survient dans les 15 jours précédant le départ, l'acompte est entièrement retenu.

Dans le cas d'une annulation pour raisons médicales, veuillez nous fournir le certificat médical nous précisant les raisons.

· Interruption de séjour

Aucun enfant ne pourra quitter le centre en cours de séjour.

Départ anticipé pour raisons médicales : le remboursement sera calculé sur la base de 38 Euros par jour restant. Si ce départ survient dans les 2 derniers jours, il ne sera effectué aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

Départ anticipé pour raisons personnelles ou renvoi sur décision du directeur pour motif grave ou inconduite : aucun remboursement. Après entente avec les parents ou tuteur sur les modalités de retour, le jeune sera renvoyé dans sa famille aux frais de celle-ci.

INFORMATIONS PRATIQUES

· Discipline

L'alcool, le tabac et les substances illicites sont strictement interdits. Tout manquement au règlement intérieur du séjour perturbant son bon déroulement, sera sanctionné par un renvoi immédiat aux frais de la famille et sans remboursement.

· Santé

Un dossier sanitaire dûment complété est à remettre à l'arrivée au centre au directeur ou à l'assistant sanitaire. Il comportera toutes les informations nécessaires avec, photocopies de l'attestation de droits à l'assurance maladie à télécharger sur « Améli » et celle de votre caisse complémentaire, autorisations d'hospitalisation et de rapatriement, document « Santé plus ».

En cas de problème de santé : le directeur avertit les parents par courrier ou téléphone suivant le cas. Les frais médicaux engagés et avancés par nos soins seront facturés au retour du séjour.

· Argent de poche.

Les occasions de dépenses étant limitées, il est recommandé de ne pas dépasser une somme raisonnable à évaluer selon l'âge de l'enfant. L'argent pourra être confié, dès l'arrivée, à la banque du séjour.

· Communication

Pour tous les séjours consultez notre site dans la rubrique :

« Photos Journal »

Les portables sont inutiles et fortement déconseillés.

Pour les plus jeunes, des enveloppes timbrées avec les adresses sont recommandées.

· Matériel

Les draps et couvertures sont fournis par les établissements d'accueil.

Pour des raisons d'hygiène les oreillers ne sont pas fournis à Bourg.

· Activités à la neige : casque obligatoire

Pour la location du matériel, compléter la rubrique : taille, pointure et poids sur la fiche d'inscription.

· Linge

Un service de blanchissage (petit linge) est assuré dans les séjours de plus d'une semaine.

· Divers

Les photos et documents filmés pendant les séjours sont exploités par l'association Class Open au titre de la communication et ne peuvent faire valoir de droit pour les personnes concernées. Les parents ne souhaitant pas la reproduction de l'image de leur enfant doivent nous en informer par courrier.

· Assurance

Notre assurance couvre la responsabilité civile, les dommages corporels, matériels et le rapatriement sanitaire. Elle ne couvre pas les pertes, avaries ou vols de bagages, vêtements, téléphone portable et objets personnels qui restent sous l'entière surveillance et responsabilité du jeune, au cours du voyage et au centre.

Pour le ski, les frais de barquette et d'ambulance sont pris en compte jusqu'à la somme de 500 Euros. Au-delà c'est l'assurance des parents qui complète les frais.

· Transports

Tous les transports se font au départ de Paris par SNCF.

Pour les jeunes arrivant de province un accueil avec transit est assuré dans les différentes gares parisiennes, aux horaires communiqués après votre inscription. Pour une gestion efficace de ce service, nous envoyer obligatoirement une photocopie des billets SNCF aller et retour.

Ceux qui voyagent par leurs propres moyens recevront les horaires d'accueil et de départ du centre.

Le prix du voyage est obligatoirement en aller et retour.

Pour les cas particuliers, nous contacter.

Tous les documents administratifs sont à télécharger sur notre site :

www.classopen.org

Photos : Class Open

Imprimerie : Sopedi, 5 av Ampère, 91320 Wissous